

architecture contemporaine



La Maison Radiieuse



→ La Ville Radiieuse



Confrontés au chaos urbain résultant de la révolution industrielle du XIX^e siècle, les architectes de la génération de Le Corbusier cherchent des solutions à la crise du logement qui contraint les populations à s'entasser dans des centres asphyxiés par la circulation automobile ou à s'exiler dans de sinistres banlieues, à proximité immédiate des industries.

Comme alternative aux cités-jardins, ensembles pavillonnaires construits à grands frais à la périphérie des villes au détriment des campagnes environnantes, Le Corbusier défend le principe de la Ville Radiieuse, aboutissement de quelque trente années d'étude au sein de son agence et au contact de ses confrères des CIAM (Congrès Internationaux d'Architecture Moderne) d'où est issue la Charte d'Athènes à laquelle vont se référer plusieurs générations d'architectes et d'urbanistes.

Outre un zonage très strict en fonction des différentes activités urbaines (industrielles, commerciales, administratives, etc.), Le Corbusier préconise un urbanisme en trois dimensions. Les techniques modernes du bâtiment, dont l'avenir est à la préfabrication, avec l'acier, le béton armé ou encore l'ascenseur autorisent désormais la construction en hauteur; non pas comme à New York dans un contexte de spéculation immobilière effrénée, mais de façon concertée, afin de libérer de vastes espaces verts entre des Unités d'Habitation distantes les unes des autres de plusieurs centaines de mètres. C'est pour l'architecte le moyen de répondre à une double exigence: à la fois quantitative en maintenant une forte densité d'habitants au cœur même des villes; et surtout qualitative en rendant aux hommes les joies essentielles: soleil, espace, verdure.

Ces Unités d'Habitation dites de *grandeur conforme* sont conçues pour abriter quelque 1 600 habitants, seuil qui justifie l'organisation de services communs (commerces, école, équipements sportifs, etc.) qualifiés de *prolongements du logis*. Pour désigner ce type d'immeuble Le Corbusier use de nombreuses métaphores: *cité-jardin verticale*, *colline artificielle*, *village en plein ciel*... et revendique la référence au paquebot qui, à ses yeux, est un luxueux modèle d'économie d'espace à l'échelle humaine.

Le plan de reconstruction de la ville de St Dié conçu selon les principes de la Ville Radiieuse, et qui prévoyait notamment la construction de plusieurs Unités d'Habitation, ne sera jamais mis en œuvre. Les cinq Unités construites à Marseille (1952), Rezé (1955), Berlin (1958), Briey (1961) et Firminy (1966) font ainsi figure de prototypes dans des contextes urbains très différents les uns des autres.

→ Le contexte Historique

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, des quartiers entiers de Nantes sont à reconstruire. Le Corbusier va alors proposer une solution qualitative à une demande essentiellement quantitative. « La Maison familiale », société coopérative d'HLM, et son directeur M. Gauducheau, souhaitent renouveler l'image traditionnelle des logements sociaux par une opération expérimentale exemplaire inspirée de la réalisation marseillaise. Le lien avec Le Corbusier se fait par l'intermédiaire de son vice président, Emile Decré et de Gabriel Chéreau, jeune avocat nantais et ami de l'architecte devenu son avocat face à ses détracteurs. Les difficultés liées au lancement, les oppositions et divergences de points de vue retardent le projet qui est adopté définitivement en juin 1950 ; le bâtiment sera implanté sur la commune de Rezé.

Dirigés par le maître d'œuvre André Wogenscky, aidé lui-même par Iannis Xenakis et Bernard Lafaille, les travaux débutent en juin 1953 et le bâtiment est inauguré en juillet 1955 en présence d'Eugène Claudius-Petit, alors ministre de la reconstruction et de l'urbanisme, qui avait délivré lui-même le permis de construire. Le système de location adopté est de forme coopérative ; il prévoyait qu'au terme de l'emprunt de 65 ans, chaque coopérateur devenait propriétaire de son appartement. Le fonctionnement en propriété collective favorisait l'esprit de participation à la vie commune de l'immeuble.

En 1971, la loi Chalandon met fin à ce principe coopératif et les habitants doivent choisir entre le statut classique de propriétaire et celui de locataire HLM.

Malgré cette rupture, l'esprit d'origine demeure et les occupants actuels, qu'ils soient propriétaires, locataires HLM (55 %) ou privés, employés, ouvriers, cadres ou architectes, personnes seules ou familles avec enfants, jeunes ou plus âgés, la plupart parlent, avec passion de leur « Maison Radieuse » (baptisée ainsi par les premiers habitants avec l'accord de Le Corbusier).



→ La vie à la Maison Radieuse

Le Corbusier parlait de « village » parce que la Maison Radieuse répond aux besoins de l'homme moderne, liant vie individuelle et vie collective : l'école sur le toit, le marché, le « compostri », le « tri-tout ».

Les jardins et les clubs de l'association sont le lien entre les habitants.



→ L'Association des habitants



Dès l'arrivée des premiers occupants en 1955, une association a été créée pour résoudre les problèmes d'installation. Une entraide entre les locataires a permis de faciliter la vie au quotidien. Pour exemple : la mise à disposition de la machine à laver, de la cireuse.

Les activités culturelles et de loisir n'ont jamais cessé d'animer la vie de l'immeuble. La télévision (une seule chaîne) dans un local collectif rassemblait les familles.

La bibliothèque fut le premier club d'une série qui atteint aujourd'hui la dizaine grâce à l'implication bénévole des habitants.

Aujourd'hui, l'esprit « Le Corbusier » demeure.



→ L'unité d'habitation

Grand paquebot visible de très loin (108 m de long, 52 m de haut, 19 m de large), la Maison Radieuse est montée sur pilotis et comprend 294 appartements (de une à six pièces) répartis sur 17 niveaux, mais seulement six « rues » qui desservent ces appartements.

Selon Le Corbusier, l'unité d'habitation satisfait aux joies essentielles de l'être humain que sont soleil, espace, verdure.

SOLEIL

L'orientation des logements est exclusivement fonction du soleil qui, avec l'air et la lumière est abondamment distribué par de larges baies vitrées.

Les appartements sont majoritairement constitués en duplex avec ouvertures sur les deux façades est et ouest. La façade nord est un mur aveugle.

ESPACE

Les appartements donnent sur des loggias aux couleurs vives et offrent une vue splendide sur les arbres, le parc et au-delà.

L'école maternelle située sur la terrasse culmine à 52 m permettant ainsi aux enfants de profiter de l'air et du soleil.

L'immeuble possède un seul hall d'entrée et trois ascenseurs desservant les six rues intérieures.

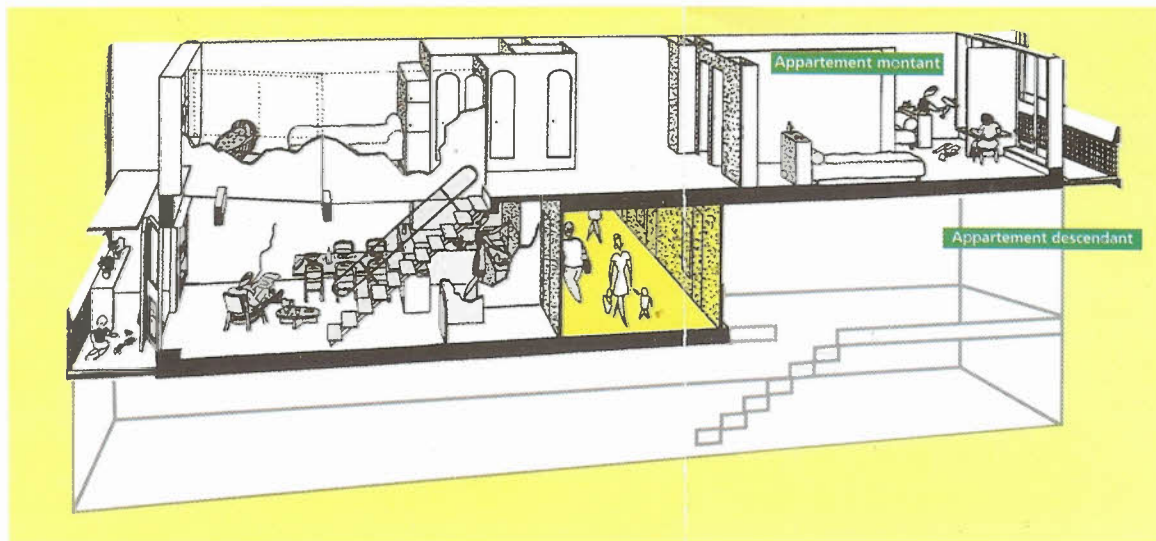
Les planchers en béton armé, la technique des dalles flottantes, l'utilisation du béton cellulaire et le double vitrage assurent l'insonorisation. Une ventilation mécanique installée depuis l'origine assainit le logis.



VERDURE

Un parc protégé de six hectares d'une grande diversité d'arbres et d'arbustes est apprécié par les habitants qui y trouvent calme et verdure. Il inclut pour les enfants un terrain de foot et des bancs de repos. (les parkings sont délimités à l'extérieur).

Un espace est réservé aux jardins familiaux.



→ Construire à l'échelle humaine

À Rezé, comme dans les autres Unités d'Habitation, Le Corbusier a voulu manifester ses intentions sous forme de symboles empreints dans le béton brut, au pied même de l'immeuble.

Sur l'une des faces du local technique de forme cubique, à proximité de l'entrée ouest : l'Angle droit.

« L'angle droit est comme l'intégrale des forces qui tiennent le monde en équilibre ». (Urbanisme, 1923).

C'est l'arbre qui s'élève verticalement; c'est l'homme debout faisant angle droit sur l'horizon; et c'est l'esprit de géométrie qui doit animer l'urbaniste-architecte.

Aux deux extrémités de la pierre inaugurale, côté ouest : La Journée de 24 H et les Saisons : « La journée de 24 H rythme l'activité des hommes. Selon qu'elle sera respectée ou bafouée, les hommes connaîtront la vie dans l'harmonie ou la vie sans joie » (La Maison des hommes).



L'homme doit demeurer en harmonie avec le cosmos, garder la perception de l'espace et du temps. C'est ainsi que la stricte orientation Nord/Sud de l'immeuble permet aux appartements traversants de jouir d'une vue à l'Est (lever du soleil) et à l'Ouest (coucher du soleil), avec les variations saisonnières. De même, le principe de l'appartement en duplex place l'Homme dans un espace tridimensionnel.

Le bas-relief de la façade Est : sur un plan en coupe d'un appartement type montant on retrouve le Soleil dans l'Espace (l'espace de vie c'est aussi l'espace visuel, les vues vers l'horizon); l'Arbre (la nature autour de l'immeuble et sur le toit jardin),

le Couple (le logis sera le Temple de la famille). Enfin, le Modulor rappelle que l'architecte place l'Homme au centre du projet architectural et qu'il convient par conséquent de construire à son échelle.

Fondé sur le principe de la règle d'or appliqué à un homme type de bonne taille, choisie plus ou moins arbitrairement (1 m 83 debout, 2 m 26 bras levé), les calculs du Modulor visent à définir un système de dimensionnement universel et à établir des standards en matière de bâtiment.

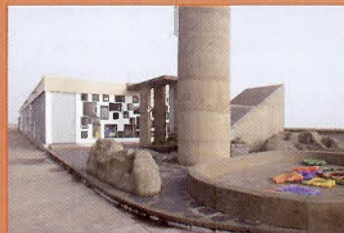
Dans le principe constructif, particulièrement ingénieux, Le Corbusier applique à un immeuble collectif ses fameux Cinq points de l'Architecture Moderne dont la Villa Savoye reste l'exemple le plus abouti, à savoir : les pilotis, le plan libre, la fenêtre en longueur, la façade libre, le toit jardin.

→ Le Corbusier



Considéré mondialement comme l'un des plus grands architectes du 20^e siècle, Charles Édouard Jeanneret, dit Le Corbusier, est né en 1887 à la Chaux de Fonds, en Suisse.

Il milite toute sa vie pour une architecture nouvelle à l'échelle humaine, afin que l'homme se retrouve en harmonie avec les conditions de la nature : soleil, espace, verdure. Du début des années 20 jusqu'à sa mort en 1965, il n'a cessé de défendre les idées du Modernisme. Le Corbusier veut adapter les méthodes de l'ingénieur aux besoins concrets de son époque. Il admire le fonctionnement des automobiles, des paquebots, des avions. Pour lui, seule une production en série des éléments de construction et d'équipement de la maison permettra de mettre à la disposition du plus grand nombre un logis adapté à la vie moderne et conçu pour le bien être de ses habitants.



Son œuvre

Il conçoit plusieurs projets d'urbanisation, (pour Rio, Sao Paulo, Alger, Anvers, Genève, et Stockholm) et construit divers immeubles publics ou privés avant d'entreprendre ce qui constitue la concrétisation de toutes ses idées sur

l'habitat : les Unités d'habitation. C'est à Marseille en 1952 qu'il réalise la Cité Radieuse, première construction de ce type. Quatre autres suivront : Rezé (1955), Berlin (1958), Briey (1961), Firminy (1965).

Au cours des années cinquante, à la demande des autorités indiennes, Le Corbusier dessine le plan directeur de la ville de Chandigarh et construit l'essentiel des bâtiments administratifs de cette nouvelle capitale du Pendjab.

Principales autres réalisations en France : Villa Savoye à Poissy, Pavillons de la Suisse et du Brésil à la Cité Universitaire de Paris, chapelle de Ronchamp (Haute Saône), couvent de la Tourette (région lyonnaise).

- Adresse : Boulevard Le Corbusier
- Tramway : ligne 3 / arrêt Espace Diderot
- Bus : lignes 30 et 97 / arrêt Le Corbusier
- Appuis vélos à proximité
- Parking relais Tram : Trocardière / 8 Mai / Pirmil
- Renseignements : 02 40 84 43 84
www.maisonradieuse.org - www.reze.fr